

COMMUNE D'OBERHAUSBERGEN

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Strasbourg

**Extrait du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 17 juin 2024

Nombre de
conseillers élus :
29

Sous la présidence de Madame Cécile DELATTRE, Maire

Conseillers en
fonction :
29

Conseillers
présents :
21

MEMBRES PRESENTS : 21

Cécile DELATTRE - Frédéric SCHALL - Michaël SANTAUBIN - Claudia CARADONNA - Christian OST - Regina DE ALMEIDA - Daniel CHAMBET-ITHIER - Raphaèle DEPROST - Guillaume GRIMMER - Jacques REIS - Françoise RICHART - André ROTH - Denis SCHANN Claire HUBER - Bernard SAETTLER - Isabelle PLAUTZ-UNTEREINER - Sofiane AIT IKHLEF Christian ANDRIAMAMPANDRY - Thierry MOSSER - Jean-Marc LOTZ - Chrystèle DUBOIS

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : 5

Sandrine EPPELE - Karine QUIGNARD - Elisabeth TAGLANG - Nadjoua DJELLAT- Kathia GUTH

MEMBRES ABSENTS NON EXCUSES : 3

Sandra PETER - Eric KREINER - Roberte IRION

PROCURATIONS : 4

Sandrine EPPELE	à	Claudia CARADONNA
Karine QUIGNARD	à	Daniel CHAMBET-ITHIER
Elisabeth TAGLANG	à	Bernard SAETTLER
Nadjoua DJELLAT	à	Isabelle PLAUTZ-UNTEREINER

II – AFFAIRES GENERALES

2024 – 92 (1) – Agrément des permissionnaires pour la chasse intercommunale

Rapport au Conseil Municipal :

Dans le cadre du renouvellement des baux de chasse, la chasse intercommunale Oberwolfeck a été attribuée à Monsieur Jules LOYZANCE depuis le 7 février 2024. Ce dernier, conformément au cahier des charges type des chasses communales propose une liste de permissionnaires, qu'il souhaiterait voir participer à ses sorties de chasse. La Commission consultative intercommunale de la chasse s'est réunie en date du 20 mars 2024.

Cette dernière, après examen des pièces nécessaires à la complétude des dossiers des permissionnaires, a donné un avis positif sous réserve de la transmission de pièces complémentaires (références cynégétiques manquantes et attestations sur l'honneur non complètes pour certains).

Ladite liste est présentée en Conseil Municipal, afin que l'agrément nécessaire pour pratiquer la chasse sur le lot dont M. LOYZANCE à la charge, puisse leur être donné.

Dès lors,

Vu le Code de l'environnement notamment ses articles L420-L à L429-40 ;

Vu le Cahier des charges type des chasses communales du 2 juin 2023 ;

Vu l'avis positif sous réserve de la transmission de pièces complémentaires (références cynégétiques manquantes et attestations sur l'honneur non complètes pour certains) de la part des permissionnaires, émis lors de la Commission consultative intercommunale de la chasse du 20 mars 2024.

Vu la levée des réserves à la suite de la réception des informations complémentaires ;

Considérant que les conseils municipaux doivent donner un agrément aux permissionnaires proposés par les détenteurs des baux de chasse ;

Ceci étant exposé,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de donner l'agrément comme chasseurs permissionnaires pour la chasse intercommunale OBERWOLFECK à :

- M. Daniel BENTZ
- M. Jean-Marc HAAG
- M. Florian HERTRICH
- M. Jean-Marie KINDER
- M. Eric LEBOLD
- M. Jean-Michel SCHWOERER
- M. Jean-Marie WEISSROCK
- M. Jean-Christophe ZIMMERMANN

Adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Maire

Cécile DELATTRE

Le Secrétaire,

Sofiane AIT IKHLEF

